



CONSIGNES COMMUNES DE SÉCURITÉS SUR SITE

univ-gustave-eiffel.fr

 **Université
Gustave Eiffel**

Consignes générales

Enregistrez vos heures d'arrivée et de départ sur un registre papier à l'accueil du bâtiment ou du site, suivant les recommandations locales.

Respectez les règles de distanciations physiques et l'ensemble des consignes affichées.

Lavez-vous fréquemment les mains, au moins toutes les deux heures.

Matériel spécifique

- ✘ à disposition de tous : essuie-tout, lingette et produit désinfectant, masques en tissus réutilisables ou à usage unique, savon, solution ou gel hydro alcoolique, sachets plastiques pour jeter les masques à usage unique souillés, les lingettes et les gants.
- ✘ pour certains personnels : lunettes et/ou visières, gants jetables

Déplacements sur le campus :

Respectez les sens de circulation et les marquages au sols éventuels. Utilisez les escaliers plutôt que les ascenseurs. L'utilisation des ascenseurs n'est possible que par une seule personne à la fois.

Laissez les portes ouvertes dans les circulations et dans les sas des sanitaires.

Minimisez les déplacements sur le campus en utilisant téléphone, mail et visio-conférences.

Déplacements hors campus :

Aucun déplacement non indispensable n'est autorisé.

Les missions hors de la région administrative d'affectation sont soumises à l'accord de la présidente par intérim, dans le respect des directives gouvernementales et locales.

A l'intérieur de cette région administrative, les missions sont exceptionnelles et dûment motivées, et soumise à autorisation du Directeur de Campus.

Usage des masques

Le port du masque est obligatoire lors de toute circulation, ou en présence d'une autre personne. Dans un bureau seul, le port du masque n'est pas obligatoire.

Les masques à usage unique placés dans un sachet plastique hermétiquement fermé peuvent être jetés en poubelle classique (cf consignes spécifiques par campus). Les masques réutilisables doivent être lavés en machine à 60° et séchés en sèche-linge ou à l'air libre, dans les 2h suivant le lavage, ou placés, si pas de possibilité de lavage, pendant une semaine dans une boîte hermétique nettoyée préalablement à l'eau de Javel. Toutes les couches du masque doivent être complètement sèches.



Je protège les autres

Je me protège

Bureau

Les climatisations individuelles des bureaux doivent être éteintes. Les portes de bureau doivent être ouvertes. Aérez régulièrement en ouvrant une fenêtre et en fermant la porte du bureau.

En quittant votre bureau, signalez qu'il a été occupé en suivant les consignes locales, à l'attention des équipes de nettoyage.

Convivialité :

Les lieux de convivialités sont fermés. L'activité sportive sur le site est prohibée, les douches sont strictement réservées aux personnels ayant l'obligation de se doucher du fait du travail. Les bouilloires et les cafetières collectives, les fontaines à eau, les distributeurs de boissons et snack ne doivent pas être utilisés. Ne vous passez pas d'objets de la main à la main.

Prenez des pauses en extérieur, dans la mesure du possible, en maintenant la distanciation physique.

Véhicules de service

Une utilisation dument motivée est possible.

Si vous devez vous déplacer à plusieurs, vous ne devez pas être plus de deux personnes par voiture. Vous devez vous asseoir en quinconce, et porter un masque.

Nettoyez les surfaces de contact des véhicules après chaque usage, à l'aide du matériel de désinfection à disposition dans le coffre.

Travailleur isolé :

Si vous constatez que vous êtes dans une situation de travailleur isolé,

signalez-vous auprès de votre hiérarchie ou des responsables présents sur le site (cf contacts locaux).

Nettoyage :

Nettoyez les surfaces collectives avant et après chaque usage (tables, chaises, imprimantes), en utilisant les produits mis à votre disposition et en respectant les consignes (matériel informatique, par exemple).

Entretenez et nettoyez votre poste de travail. Les mouchoirs, gants et lingettes souillés doivent être placés dans un sac plastique dédié, qui peut être jeté dans une poubelle classique après 24 heures de conservation.

Restauration :

La prise de repas tirés du sac dans le bureau est autorisée à titre exceptionnel. Nettoyez soigneusement après le repas et remportez tous vos déchets avec vous.

Lavez-vous les mains systématiquement avant de boire ou manger, et après.

Pour la restauration collective, voir les consignes locales.

Utilisation des Sanitaires :

Attention aux croisements dans les sanitaires. Lavez-vous les mains avant et après l'utilisation des toilettes. Si possible, laissez les portes des sanitaires ouvertes.

Désinfectez les surfaces touchées à l'aide des produits mis à votre disposition dans les sanitaires.

Réunions :

Le principe est de limiter absolument les réunions en présentiel.

En cas de nécessité, porter un masque et respecter les consignes d'occupation des salles (affichées).

Travail en atelier ou en laboratoire :

Respectez au mieux la distanciation physique (un mètre au moins).

Si les règles de distanciation physique ne peuvent être respectées, le port du masque, de lunettes ou visière et de gants est impératif.

Désinfectez régulièrement les matériels mutualisés.

En cas de symptômes au travail :

Prévenez le référent covid du campus et/ou votre responsable.

Rentrez chez vous et contactez votre médecin, ou le 15 en cas de symptômes graves.

En cas de contamination d'un collègue (ou de suspicion) :

Demandez-lui de porter un masque, de rentrer chez lui au plus vite et de consulter un médecin.

Informez le référent Covid et les responsables du campus (contacts dans les consignes locales) qui prendront les mesures complémentaires

Les psychologues de la société PROS-CONSULTE sont également à votre disposition 7j/7 et 24h/24, au **0 805 230 805**. Les consultations sont gratuites et anonymes, via un code d'accès : *Lyon : 69 67 | Nantes : 44 34 | Marne-La-Vallée : 77 44 | Méditerranée : 13 30 | Versailles : 78 00 | Lille : 59 66*